

Bouillon de talents



Colomiers - Occitanie

La Mijoteuse

© Ville de Colomiers

Une ingénierie territoriale en faveur de l'ESS

Depuis 2014, la municipalité de **Colomiers** (commune de Toulouse Métropole) a décidé d'impulser une dynamique pour l'ESS sur le territoire. A partir de 2015, un ensemble de dispositions sont prises pour renforcer les liens entre les acteurs de l'ESS et de l'accompagnement à la création et l'entrepreneuriat classique, encourager l'émergence d'acteurs et d'initiatives et favoriser l'interconnaissance entre les différents champs économiques sur le territoire.

Au-delà des actions d'accompagnement et de sensibilisation menées par le service Développement Coopération Territoire de la municipalité, il a été décidé la création d'un espace d'accueil pour les porteurs de projets visant en priorité les projets relevant de l'ESS. Un premier lieu de préfiguration a été ouvert dès 2015 pour offrir aux porteurs de projets un guichet unique d'accueil et d'orientation sur le territoire.

Cette étape préfigurait l'ouverture de la Mijoteuse en 2017, dans un espace de plus grande dimension (300m² de locaux de l'ancienne mairie ont été aménagés et sont partagés avec le Pôle Musiques Actuelles). L'espace comprend plusieurs fonctions :

- Accueil, accompagnement de porteurs de projets, et orientation vers les dispositifs de soutien et de financement ;
- Animation d'événements et de temps d'échanges entre usagers ;
- Organisation d'ateliers collectifs et de premières formations ;
- Un espace de co-working ouvert à tous (ESS comme entrepreneuriat classique) comprenant une salle de travail partagée ;
- Un hôtel des projets réservé aux acteurs de l'ESS, proposant 4 bureaux (3 à temps complet et 1 à temps partiel mobilisable 1 jour par semaine).

La Ville a voté un **loyer symbolique progressif pour les structures** :

- 50€/mois pour la location d'un bureau à temps complet la première année, 80€ puis 110€ les années suivantes ;
- 15€/mois pour un bureau à temps partiel.

En contrepartie de ces bas loyers, **le porteur doit contribuer de façon dynamique aux actions de l'ESS sur la Ville**, comme par exemple intervenir pour présenter sa démarche d'entrepreneuriat social dans les quartiers prioritaires ou à destination d'un public cible (jeunes notamment) ou proposer des ateliers collectifs sur son domaine de compétences.

Modèle économique et d'organisation

Les locaux sont mis à disposition via une convention d'un an renouvelable deux fois. Des conventions adaptées sont possibles pour satisfaire les besoins temporaires (3-6 mois).

La municipalité organise un appel à candidature pour l'hôtel des projets de la Mijoteuse afin d'attribuer les espaces aux demandeurs. Plusieurs critères contribuent à évaluer l'ambition du projet pour le territoire et sa capacité à fédérer des acteurs :

- L'approche partenariale et participative proposée ;
- L'inscription du projet dans un champ lié à l'intérêt général, et en particulier les aspects innovants ou différenciant au regard de l'offre actuellement disponible sur le territoire ;
- La contribution au schéma de développement durable inscrit dans la politique de la ville : 100 % solidaires, 100 % responsables, 0 % gaspillage.

Rôle de la collectivité

Le projet est porté par la municipalité en direct. L'appui aux acteurs de l'ESS se matérialise par le lieu, mais également par toute "l'ingénierie municipale" mobilisée pour le développement des projets : la coordination avec la mission emploi, l'urbanisme, l'action sociale, la capacité à mobiliser le réseau d'acteurs locaux pour répondre aux différents besoins exprimés par les porteurs de projet (accompagnement au développement, à la recherche de local, etc.).

Résultats en 2024, depuis 2017

- 450 personnes ont été accueillies par l'espace premier accueil, porteurs relevant de l'économie classique ou de l'ESS ;
- 45 structures ont été accompagnées dans leur projet entrepreneurial ;
- 15 porteurs de projets issus de l'ESS ont été hébergés dans l'hôtel des projets.

La dimension ingénierie et la forte cohésion du réseau d'appui sont intéressantes dans la mesure où elles favorisent l'accompagnement et la facilitation à l'installation sur le territoire à tous les stades de la vie des projets.

Données clés

- Convention d'occupation de 3 mois à 1 an, renouvelable 2 fois
- Réhabilitation et construction portées par la Mairie de Colomiers
- Equipe de 4 personnes de la Ville assurant l'encadrement et l'animation (un responsable, un chargé de développement ESS, un chargé d'animation ESS et un agent d'accueil)
- 86 coworkers

Contact

Benjamin Rioux

Adjoint délégué à l'innovation territoriale, au développement numérique, à la coopération internationale et à l'ESS, Mairie de Colomiers

Corinne Meste

Responsable du département ESS, Mairie de Colomiers
corinne.meste@mairie-colomiers.fr